



*formiris*

Ensemble préparons notre avenir

# MEMO PRATIQUE

Déclaration des frais annexes de  
formation sur 

# Vous pouvez déclarer vos frais dès la fin de votre formation



Connectez-vous à votre espace personnel [formiris.org](https://formiris.org)



Vérifiez que vos informations personnelles sont à jour



Dans la rubrique « Mes frais annexes », ajoutez le certificat de présence



Vous recevrez un e-mail dans les 15 minutes vous indiquant comment déclarer vos frais



Déclarez vos frais en ligne, vous serez remboursé par virement bancaire

**Besoin d'aide ? Contactez l'Assistance Formiris.**

**Assistance Formiris**  
Demande en ligne



**Assistance Formiris**  
**01 58 45 10 20**



Du lundi au vendredi : 8h30 - 17h